



Questions de la CFE Énergies aux candidats aux élections européennes de mai 2019

EUROPE DE L'ÉNERGIE

- Vingt ans après les débuts d'une construction européenne de l'énergie réduite à un marché intérieur régi par la seule concurrence et les signaux économiques de court-terme, pensez-vous qu'il faille réorienter l'Europe de l'Énergie en faveur du défi climatique, de l'impératif industriel, des investissements de long terme et de la création d'emplois de qualité en Europe ?

Quel bilan tirez-vous de vingt années de libéralisation du secteur énergétique européen, notamment en matière de prix de l'énergie et de sécurité des approvisionnements énergétiques ?

Quelles nouvelles priorités assignez-vous à l'Europe de l'énergie ?

Soutiendrez-vous une évolution de l'approche européenne de l'énergie qui privilégierait moins l'approfondissement du marché intérieur et la concurrence pure et parfaite que la coopération autour de projets industriels ?

- Considérez-vous que l'Union de l'Énergie doit viser un mix énergétique uniforme à la maille européenne via une convergence progressive des mix énergétiques ?
- Au-delà de la question du mix énergétique, le trilogue du Clean Energy Package conclu en décembre 2018 a démontré la nécessité de préserver la subsidiarité des États-Membres sur nombre de prérogatives en matière d'énergie, tarifs réglementés de vente et mécanismes de capacités pour n'en citer que deux. Pensez-vous que ce soit une bonne décision ?

Faut-il laisser aux États-Membres, qui assument en dernier ressort la responsabilité de la sécurité énergétique des citoyens, la liberté de définir les outils qui permettent d'atteindre ces objectifs, et en particulier de service public dans l'intérêt de leurs citoyens ?

Dans cette perspective, êtes-vous favorable à la pérennité des tarifs réglementés de vente d'énergie ? Êtes-vous pour ou contre la mise en concurrence de concessions hydrauliques porteuses de missions de service public autour de l'électricité et des usages de l'eau ?

Faut-il concentrer l'Union européenne sur quelques priorités claires, comme le climat, et accepter de rapatrier des compétences au niveau national, y compris dans l'énergie ?

Êtes-vous favorable au renforcement des pouvoirs du régulateur européen ACER ?

.../...

Êtes-vous favorable au développement, sous l'impulsion de l'Union européenne, des communautés locales de l'énergie ? Pensez-vous qu'il faille mettre des garde-fous à ces communautés locales pour préserver les organisations énergétiques nationales et la péréquation tarifaire de certains États-Membres comme la France ?

- Alors que le 21^{ème} siècle sera électrique, y compris dans les transports, et que la situation électrique du Venezuela démontre chaque jour que la sécurité d'alimentation électrique est un enjeu civilisationnel où le prix de l'électricité peut être celui de la vie, comptez-vous faire de la sécurité électrique la priorité de l'Europe de l'Énergie et si oui, comment ?

DEFI CLIMATIQUE

- Dans le prolongement de l'accord de Paris de décembre 2015, l'Union européenne doit-elle viser la neutralité carbone à 2050, comme la France vient de le faire ?

L'Union européenne doit-elle mettre en place un prix plancher du CO₂ pour relever le défi de la neutralité carbone ?

Doit-elle instaurer une taxe carbone européenne pour les secteurs non couverts par l'ETS (bâtiment, agriculture, transports y compris l'aviation et le transport maritime) ?

Doit-elle mettre en place une taxe carbone à ses frontières qui éviterait les « fuites de carbone » en taxant les importations en provenance de pays non vertueux en matière d'émissions de CO₂ mais également en matière de RSE ?

- L'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et bas carbone, le stockage de l'énergie, les réseaux intelligents et la mobilité propre sont-ils selon vous les priorités du modèle européen de transition énergétique ?

Doivent-ils au titre de l'objectif de la neutralité carbone devenir les priorités des financements européens, qu'il s'agisse du budget communautaire, du budget de la zone euro ou du fonds d'investissement stratégique ?

Doit-on exclure les investissements bas carbone du calcul du déficit public des États ?

Faut-il mobiliser la Banque Centrale Européenne ou créer une Banque européenne du climat sur ces enjeux en offrant à ces investissements bas carbone des conditions de financement des plus favorables (voire à taux zéro), considérant que ces investissements sont de nature à soutenir les industries européennes bas carbone et les emplois associés ? Ces financements Climat doivent-ils être assortis d'une préférence industrielle européenne ?

SOUVERAINETE ET ENERGIE

- Dépendance aux terres rares asiatiques, au gaz russe... quelle est votre vision géostratégique de l'Europe de l'énergie ?

La dépendance croissante de l'Allemagne au gaz russe est-elle selon vous compatible avec le concept de souveraineté énergétique de l'Union européenne ?

Ne devrait-on pas plutôt privilégier une coopérative européenne d'achat de gaz ? Plus largement, quelle place voyez-vous au gaz dans le modèle européen de transition énergétique ?

.../...

- Alors que nous entrons dans un nouveau monde de concentration économique et de compétition géopolitique à l'échelle globale, où les États-Unis et la Chine mêlent de plus en plus étroitement influence économique, logiques de puissance voire guerre économique, comment l'Europe doit-elle réagir pour défendre au mieux les intérêts de ses citoyens et de son économie ?
- Dans ce contexte, l'Union européenne (UE) doit-elle réorienter sa politique de la concurrence ? Et si oui, comment et à quel périmètre : UE, espace économique européen (EEE), association européenne de libre-échange (AELE) ou autre ? En particulier, comme le rejet de la fusion Siemens-Alstom l'a mis en exergue, le droit européen de la concurrence doit-il être adapté au nouveau contexte économique mondial pour éviter que « l'Europe ne devienne l'idiot utile du village mondial » ?

Ne doit-on pas plutôt viser la consolidation des grandes entreprises européennes afin de leur donner toutes leurs chances dans la compétition mondiale ? Si oui, dans quels secteurs économiques en particulier et comment comptez-vous y prendre pour y parvenir ?

- Alors que la Chine mène une offensive réelle sur les infrastructures européennes, par des acquisitions ou via les investissements dans les nouvelles « routes de la soie », l'UE doit-elle mettre en place un contrôle des investissements extra-européens dans l'économie européenne, et en particulier dans le domaine des infrastructures stratégiques, dans le transport (portuaires, aéroportuaires, ferroviaires), le numérique ou dans l'énergie, ce afin de défendre la notion de souveraineté européenne ?

A défaut, soutiendrez-vous une meilleure acceptation par le droit européen des dispositifs nationaux visant à protéger les actifs stratégiques dans le domaine de l'énergie ?

Êtes-vous favorables à ce qu'une action soit menée pour mieux protéger la possession par les européens de ces actifs énergétiques stratégiques ? Et si oui à quel périmètre : UE, espace économique européen (EEE), association européenne de libre-échange (AELE) ou autre ?

POLITIQUE INDUSTRIELLE

- La politique climatique, la politique énergétique et la politique industrielle de l'Union européenne doivent-elles être conçues et déployées indépendamment ou faut-il les aligner ? Si oui, comment comptez-vous y parvenir ?
- Dans cette perspective industrielle, plutôt que favoriser les importations chinoises au détriment des équipementiers européens sous prétexte de préserver la compétitivité des énergies renouvelables comme elle vient de le faire avec la fin des droits de douane sur les panneaux solaires chinois, la Commission européenne doit-elle davantage subordonner ses choix de politique énergétique à l'exigence d'une politique industrielle européenne, avec l'objectif de développer des filières industrielles européennes qui sont source d'emplois durables et qualifiés en Europe ? Quelles mesures préconisez-vous pour y parvenir ?

Plus généralement, de quels outils l'Europe doit-elle disposer pour déployer une politique industrielle bas carbone ?

Que proposez-vous pour mettre l'Union européenne à la pointe du développement des technologies de rupture de la transition énergétique ?

.../...

AMBITION SOCIALE ET CAPITALISME EUROPEEN

- Alors que de plus en plus de voix réclament une transition juste, quelle ambition sociale avez-vous pour l'Union européenne, et en particulier dans le secteur énergétique où la profondeur des mutations impose dialogue social de qualité, développement des compétences et exemplarité dans l'accompagnement des transitions professionnelles ?
- Êtes-vous favorable, pour faire face aux excès de la financiarisation de l'économie, d'un capitalisme débridé d'inspiration anglo-saxonne et aux appétits du capitalisme d'État de certains pays, à la mise en œuvre d'un capitalisme européen, fidèle à la culture et à l'histoire de l'Europe, et en particulier de son modèle d'économie sociale de marché ?

Parce que l'énergie est un bien essentiel porteur d'enjeux sociétaux, sociaux et environnementaux mais aussi industriels, économiques et géopolitiques pour l'avenir de l'Europe, pensez-vous que les énergéticiens européens aient un rôle particulier à jouer dans le développement du capitalisme européen ? Si oui, lequel ?

Dans cette perspective, et en particulier dans le secteur énergétique, l'Europe doit-elle privilégier un modèle d'entreprise reposant sur une gouvernance plus responsable et plus participative, c'est-à-dire plus ouverte à ses parties prenantes, guidée par la responsabilité sociale ? Si oui, comment ?

Et parce que les défis sociétaux, sociaux, industriels et climatiques font porter au secteur énergétique des enjeux majeurs de démocratisation et de participation citoyenne, considérez-vous que l'Europe doive s'inspirer du modèle allemand et désormais des dernières avancées française pour développer un modèle de gouvernance d'entreprise démocratique et participatif par une présence accrue des salariés dans les conseils d'administration et de surveillance, et ainsi donner corps au capitalisme européen ?

- Pensez-vous qu'il faille améliorer le dialogue social européen mais aussi harmoniser le droit social et la fiscalité des entreprises à l'échelle de l'Europe pour éviter un dumping social qui participe à la désaffection de citoyens pour un projet européen en perte de sens social ?

En s'appuyant sur le socle européen des droits sociaux, l'Europe doit-elle se doter de critères de convergence sociale pour rapprocher les législations liées au travail, à la santé ou aux retraites ?

Faut-il ainsi, par exemple, conditionner l'octroi des fonds européens au respect de certains critères sociaux et amener les États de la zone euro à respecter des critères précis en matière sociale, comme en matière économique et qu'ils puissent être sanctionnés en cas de non-respect, portant ainsi sur les fonds baptismaux un « Maastricht social » ?

Pensez-vous qu'un alignement du droit social puisse se faire vers le haut ou faudra-t-il que les pays les plus avancés en termes de droit social remettent en question leurs niveaux de protection ?

Quelle place donnez-vous au dialogue social pour relever les défis de la transition énergétique ? Comment peut-on le renforcer ?

- Êtes-vous favorable à la création d'un fonds d'accompagnement des transitions liées aux mutations du secteur énergétique européen avec l'objectif de réussir les transitions professionnelles et sociales induites ?

.../...

POLITIQUE FISCALE ET COMMERCIALE

- Au-delà du débat sur la convergence énergétique, défendez-vous la convergence fiscale au sein de l'Union pour mettre fin au dumping fiscal qui bénéficie aux paradis fiscaux internes à l'Union tels que le Luxembourg ou l'Irlande au détriment de leurs partenaires européens ?

Trouvez-vous normal que le Luxembourg revendique un droit de regard sur le mix énergétique de ses voisins, trop favorable au nucléaire selon lui, alors qu'il refuse le droit de regard sur ses propres pratiques fiscales ?

- Les engagements climatiques, la réalité de leur réciprocité et la coopération doivent-ils conditionner la signature par l'Union européenne d'accords commerciaux avec des tiers extérieurs ? L'Union européenne doit-elle réserver la signature de ces accords aux seuls pays signataires de l'accord de Paris et respectant leurs engagements ?

Soutiendrez-vous une évolution de la politique commerciale de l'Europe visant à ce que les entreprises européennes ne soient pas systématiquement empêchées de pénétrer les marchés extérieurs à l'Union ou qu'à tout le moins les conditions d'une véritable réciprocité d'accès aux marchés soient garanties ?

- Alors que les classes moyennes sont les grandes victimes des choix opérés par les décideurs pour résoudre la crise financière de 2008, avec un accroissement des inégalités dans la société européenne, comment comptez-vous restaurer la justice sociale et fiscale qui est essentielle à l'adhésion des citoyens européens au projet politique européen ?

ET PLUS LARGEMENT...

- Pensez-vous que les décisions relatives à l'énergie doivent se prendre à la majorité ou par consensus ?
- Pensez-vous que la France sur certains projets puisse avancer de façon privilégiée avec certains États Membres seulement ? Si oui, lesquels ?
- Dans la mesure où les États-Unis n'ont aucun scrupule à utiliser Wall Street et le dollar comme des instruments de leur politique étrangère, l'Union européenne doit-elle davantage développer ses outils financiers propres et promouvoir l'usage international de l'euro ? Et si oui, comment ?

